

## Modèle de publication internet pour les fonds visés à l'article 8

Informations concernant l'article 10 du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** »), conformément au Chapitre IV, Section 2 du Règlement délégué 2022 / 1288 (« **Niveau 2 du SFDR** »)

### Section relative aux Publications d'informations en matière de durabilité du site internet de NB

Conformément à l'article 10 du SFDR et au Chapitre IV, Section 2 du Règlement délégué (UE) 2022/1288, ce document fournit des informations sur les caractéristiques sociales et environnementales promues par le Neuberger Berman Japan Equity Engagement Fund ainsi que les méthodologies utilisées pour évaluer, mesurer et surveiller ces caractéristiques.

Les termes définis utilisés dans la présente publication (sauf s'ils sont définis dans la présente) sont tels que définis dans les documents d'offre du Compartiment. Les termes utilisés dans le résumé ont la même signification que dans le reste de cette publication internet.

#### Neuberger Berman Japan Equity Engagement Fund (le « Compartiment »)

##### Résumé

Le Compartiment est classé comme un produit financier appartenant à l'article 8 aux fins du SFDR.

Dans le cadre du processus d'investissement, l'équipe d'investissement tient compte d'une variété de caractéristiques environnementales et sociales, comme détaillée ci-dessous. Ces caractéristiques environnementales et sociales sont prises en compte en utilisant un score ESG exclusif de Neuberger Berman (« NB ») qui est adapté au marché japonais. Le score ESG exclusif de NB prend en compte le potentiel d'engagement comme des composantes clés de son modèle de notation. Le score ESG exclusif de NB tient également compte des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par la matrice de matérialité de NB, qui est basée sur le cadre de matérialité du Sustainability Accounting Standards Board (« **SASB** »).

##### Pas d'objectif d'investissement durable

Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable.

##### Caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment

Les caractéristiques environnementales et sociales suivantes sont prises en compte, si applicable pour le secteur et l'émetteur spécifiques, dans le cadre de la notation du Quotient ESG de NB :

**Caractéristiques environnementales :** qualité de l'air ; biodiversité et utilisation des terres ; gestion de l'énergie ; exposition aux risques environnementaux ; économie de carburant ; émissions de gaz à effet de serre (« **GES** ») ; opportunités dans les technologies propres ; émissions toxiques et déchets ; gestion de l'eau ; gestion du cycle de vie des emballages ; approvisionnement en matériaux et gestion du cycle de vie des produits.

**Caractéristiques sociales :** accès à la finance ; accès aux soins de santé ; relations communautaires ; confidentialité et sécurité des données ; incitations et prise de risques pour les employés ; santé et nutrition ; santé et sécurité ; développement du capital humain ; gestion du travail ; sécurité et intégrité des produits ; normes de travail de la chaîne d'approvisionnement ; diversité et inclusion des effectifs ; transparence des prix et marketing responsable.

##### Stratégie d'investissement

L'objectif du Compartiment est d'atteindre un rendement moyen cible de 3 % sur l'indice MSCI Japan Small Cap Net Index (rendement total, en JPY) avant commissions sur un cycle de marché (généralement de 3 ans) en investissant principalement dans un portefeuille de titres de capital japonais. Le Compartiment investira principalement dans des titres de participation émis par des sociétés de petite et moyenne capitalisations qui ont leur siège social ou exercent une part prépondérante de leur activité économique au Japon et qui sont cotées ou négociées sur des Marchés reconnus dans le monde entier.

	<p><u>Évaluation des pratiques de bonne gouvernance</u></p> <p>L'équipe d'investissement se concentre sur trois éléments clés pour évaluer objectivement le cadre de gouvernance d'une entreprise : 1) diversité et indépendance, 2) structure de gestion, 3) vision et exécution de la gestion.</p>
<b>Proportion d'investissements</b>	Le Compartiment vise à détenir directement au minimum 80 % d'investissements en adéquation avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment. Le Compartiment ne s'engage pas à détenir des investissements durables.
<b>Suivi des caractéristiques environnementales et sociales</b>	<p>L'équipe d'investissement prend en compte divers indicateurs de durabilité pour mesurer les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(a) le score ESG exclusif de NB ;</li> <li>(b) Valeur climatique à risque (« <b>CVaR</b> ») ; et</li> <li>(c) les politiques d'exclusion ESG de NB.</li> </ul>
<b>Méthodologies pour les caractéristiques environnementales et sociales</b>	L'équipe d'investissement assurera le suivi et produira un rapport sur la performance des indicateurs de durabilité ci-dessus. Ces indicateurs de durabilité seront utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment et seront inclus dans le rapport périodique obligatoire du Compartiment.
<b>Sources et traitement des données</b>	<p>Les données ESG proviennent de plusieurs ensembles de données, notamment des organisations financières internationales, des prestataires externes, des divulgations directes des entreprises, des divulgations indirectes des entreprises, des agences de développement et des prestataires de recherche ESG spécialisés.</p> <p>Les flux de données ESG sont surveillés et rapprochés par notre équipe d'assurance qualité des données et les éléments de données critiques sont examinés de manière approfondie dans le cadre du reporting interne.</p>
<b>Limites des méthodologies et des données</b>	Les limites de la méthodologie et des données sont répertoriées sous cette rubrique dans la partie principale de la publication internet. Neuberger Berman est convaincu que ces limitations n'affectent pas la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, comme expliqué plus en détail dans cette rubrique dans la partie principale de la publication internet.
<b>Due Diligence</b>	Avant de réaliser des investissements, Neuberger Berman effectuera une due diligence raisonnable et appropriée sur la foi des faits applicables à chaque investissement.
<b>Politiques d'engagement</b>	L'engagement est une composante importante du processus d'investissement du Compartiment.
<b>Indice de référence désigné</b>	S.O.